

Baby Gym



Pour les petits
de 2 et 3 ans !

les séances de baby gym sont organisées autour de binômes adulte-enfant.

Chaque petit est accompagné d'un adulte responsable (parent, grand-parent, nounou) qui l'aide et l'encourage. L'animatrice conçoit des exercices et des parcours que les petits réalisent en confiance grâce à la présence de cet adulte avec lequel ils sont familiers. Séance après séance, ils gagnent en autonomie et en motricité.

Les séances sont encadrées par une animatrice titulaire de la qualification "Educatrice Petite Enfance" adaptée à l'enseignement de la pratique sportive pour les tout-petits.

Cotisation de 185 € par an*

* Assurance comprise. Une séance par semaine de septembre à juin sauf vacances scolaires.
Certificat médical obligatoire.

Le mercredi de 11h00 à 11h45

Salle Frison Roche
Route du Moulin-Bourcier
à Chanteloup-en-Brie

Ne pas jeter sur la voie publique



Renseignements :
1 place Antoinette Chocq
77600 Chanteloup-en-Brie



Email : aschanteloup77@gmail.com

Blog : www.aschanteloup.fr



Association Sportive de Chanteloup